



Redonner confiance et espoir grâce à une pièce de théâtre

La comédienne et metteuse en scène Camille Piller monte *Le Petit Prince* avec des personnes issues de la migration. Un projet qui permet de créer du lien tout en améliorant l'intégration des acteurs.

DOMINIQUE MEYLAN

INTÉGRATION. C'est le genre de projet où l'on met toute son âme. C'est ainsi que la comédienne et metteuse en scène fribourgeoise Camille Piller qualifie le spectacle *Le Petit Prince* qu'elle est en train de monter avec des acteurs issus de la migration et des Suisses, entourés d'une équipe de professionnels. Créer du lien constitue l'un des principaux objectifs de ce projet à la fois social et artistique.

Tout est parti du groupe Ensemble qui propose des prestations pour les personnes traumatisées par leur parcours migratoire, dont Camille Piller est l'une des fondatrices. Parmi les offres, des ateliers de théâtre. De fil en aiguille, Camille Piller en vient à collaborer avec la maison de rencontres interculturelles La Red à Fribourg. C'est là qu'elle monte ce projet avec Xavier Richard, qui anime lui aussi des ateliers de théâtre.

Depuis le mois d'avril, des personnes migrantes et des Suisses travaillent ensemble sur le texte du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry. Ils sont actuellement dix-neuf acteurs, mais ce chiffre est fluctuant, car le projet se veut ouvert à tous. Parmi eux, plus de la moitié sont des personnes issues de la migration, principalement d'origine érythréenne, afghane et iranienne. «C'est un challenge parce que certaines personnes ont un permis qui est renouvelé de six mois en six mois, explique Camille Piller. Savoir où elles seront en juin est déjà compliqué pour elles.» Après des mois de répétition, elles joueront sur scène lors d'un festival au printemps à Nuithonie (voir encadré).

Un texte universel

L'artiste fribourgeoise a convié deux de ses acteurs pour présenter son projet. Nazir Hashemi est originaire d'Afghanistan. Venu rejoindre son père qui a obtenu l'asile, il habite en Suisse depuis quatre ans. Très à l'aise en français,



Une partie de la troupe qui répète *Le Petit Prince*, avec notamment Nazir Hashemi (deuxième à partir de la gauche) et Helene Bayrami Ramanjani (troisième depuis la gauche). JULIEN JAMES AUZAN

il traduit parfois les propos d'Helene Bayrami Ramanjani. La jeune femme, d'origine iranienne, est arrivée il y a trois ans en Suisse au terme d'un parcours migratoire «difficile», dit-elle pudiquement. Comme elle a plus de 25 ans, elle n'a bénéficié que de six mois de français. Elle vit seule dans un studio en attendant la décision des autorités sur sa demande d'asile.

L'un comme l'autre connaissent l'histoire du *Petit Prince* avant d'arriver à Fribourg. Ce texte leur parle encore plus aujourd'hui. Helene Bayrami Ramanjani se compare à la rose du roman. Sur son smartphone, elle utilise un traducteur pour préciser ses propos: «Elle était comme moi, elle ne voulait pas être séparée de ses racines. Parce que, quand tu te détaches de tes racines, tu meurs.» La jeune femme poursuit: «C'est la même chose pour moi quand j'ai

quitté l'Iran. Et maintenant, je dois me reconstruire.»

Helene Bayrami Ramanjani avait déjà fait du théâtre dans son pays. Ce qui n'est pas le cas de Nazir Hashemi: «Au début, ça me paraissait un peu effrayant», raconte-t-il. Chez lui aussi, le texte trouve un écho avec la thématique de la découverte de l'autre: «Intégrer la vie ici, découvrir les gens, rentrer dans la vérité. Il y a un apprivoisement à trouver», détaille-t-il.

Un peu de Bollywood?

Camille Piller a adapté *Le Petit Prince* pour en faire une pièce de théâtre. Afin d'offrir des rôles à ses nombreux acteurs, elle a choisi de changer de petit prince à chaque nouvelle planète. La pièce intègre une chorégraphie et des dessins créés par des femmes au parcours migratoire chaotique. Helene

Bayrami Ramanjani chante une partie de son rôle, parce qu'il était plus facile pour elle de l'apprendre ainsi.

La pièce s'enrichit des cultures théâtrales de chacun. «Pour moi, un spectacle en Suisse est comme un film au cinéma, parce qu'on n'a pas de contact avec les comédiens sur scène, explique Nazir Hashemi. Dans mon pays, nous pouvons discuter. Il y a aussi de la musique et de la danse.» Camille Piller rigole: «Nazir adore Bollywood.»

Jouer sur scène donne de l'assurance à ces migrants, parfois profondément traumatisés par leur parcours. «J'aime jouer au théâtre, rapporte Helene Bayrami Ramanjani. C'est une énergie positive pour moi, je n'ai pas d'angoisse, ni d'attaque de panique. J'ai aussi davantage de confiance et d'espoir.» Les acteurs ont déjà testé les feux de la rampe, puisqu'ils ont présenté une partie de la pièce au festival Friscènes, en octobre. «Quand ils sont arrivés sur scène, ils se cachaient les yeux», raconte Camille Piller. Ce premier essai leur a permis de s'accoutumer à l'éclairage et d'intégrer certains codes du théâtre suisse. Pendant les prochains mois, ils accentueront encore le rythme des répétitions pour être prêts pour la première le 5 juin. ■

Plusieurs représentations publiques

«Pour moi, c'était important que la pièce se joue dans un vrai théâtre», rapporte la comédienne et metteuse en scène Camille Piller. Nuithonie à Villars-sur-Glâne accueillera *Le Petit Prince* dans son programme hors saison du 5 au 7 juin. Les cinq représentations seront accompagnées d'un festival réunissant les différentes associations actives autour de la migration dans le canton. «Je voulais qu'elles soient présentes pour que cela triangule avec le public et les comédiens», explique Camille Piller. Avant de poursuivre: «Je désespère un peu du fonctionnement des politiques par rapport à l'intégration et je pense que la population a le pouvoir de créer des contacts. J'ai plein d'exemples où, lorsqu'un migrant rencontre la bonne personne, il peut trouver un logement ou un apprentissage.»

Si les acteurs sont amateurs à une exception près, le reste de la production est professionnel. C'est la compagnie Après ça je ne parle plus, créée par Camille Piller, qui chapeaute le projet. Le budget total s'élève à 85 000 francs, dont 50 000 ont pu être réunis jusqu'à aujourd'hui. Le Service de l'action sociale et le Bureau de l'intégration des migrants et de la prévention du racisme ont offert leur soutien. Un financement participatif a permis de recueillir quelque 24 000 francs. Les organismes culturels n'entrent toutefois pas en matière, en raison du nombre trop important d'amateurs présents dans cette production. Camille Piller regrette cette décision: «Le graphiste, le photographe, la personne qui organise le festival, tous sont payés. C'est aussi une manière d'alimenter la culture.» DM



«Je désespère un peu du fonctionnement des politiques par rapport à l'intégration et je pense que la population a le pouvoir de créer des contacts.» CAMILLE PILLER

Un effort quotidien pour s'améliorer

ADMINISTRATION. Le Conseil d'Etat renonce à APROC pour FR-INNOV. Sous ces acronymes se cachent des projets qui doivent rendre le travail de l'administration plus efficace. Dans un premier temps, le Conseil d'Etat avait prévu une analyse des processus au sein de toutes les unités administratives de l'Etat, baptisée APROC. Dans un rapport publié hier, il tire le bilan de cette démarche qui a commencé par un essai pilote au Service du cadastre et de la géomatique. Les discussions ont mené à un grand nombre de propositions d'amélioration, mais qui sont difficilement applicables sans de nouveaux investissements. Rien que pour ce service, l'analyse a exigé environ 1500 heures de travail.

C'est trop pour le Conseil d'Etat qui a abandonné ce projet et choisi un nouveau concept, basé sur un système d'amélioration continue. «Le but est de trouver des actions réalisables tout de suite, changements pour lesquels les acteurs peuvent disposer rapidement des ressources nécessaires», explique-t-il dans son rapport. Le nouveau dispositif, baptisé FR-INNOV, doit stimuler, coordonner et mettre en valeur les efforts des responsables d'unités administratives pour améliorer l'efficacité de leur service. Le Grand Conseil est maintenant appelé à débattre de ce rapport. DM

En bref

VOTATIONS L'initiative est soutenue par les coopératives d'habitation

L'initiative fédérale pour davantage de logements abordables, soumise en votation le 9 février, est soutenue par le Groupement fribourgeois des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (FRIMOUP), annonce un communiqué. Cette association estime qu'il manque «une véritable vision pour le logement abordable au niveau de l'ensemble du pays.» Cette lacune serait un frein à la mixité socioéconomique dans les quartiers. Elle poserait également problème aux familles, aux seniors et à la classe moyenne qui cherchent des loyers à prix modéré. Le FRIMOUP, fondé en novembre dernier, regroupe les coopératives d'habitation et d'autres fondations fribourgeoises des maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Un assainissement à 32 millions de francs

BRUIT ROUTIER. Comme la Confédération l'impose, le canton effectue depuis plusieurs années de gros travaux pour assainir les routes contre le bruit du trafic. Pour achever ce chantier, le Conseil d'Etat sollicite un dernier crédit de 32 millions de francs. En 2008, 2011 et 2015, le Grand Conseil avait déjà accepté de dégager des montants de l'ordre de 64 millions. Avec les subventions offertes par la Confédération, ce sera au final près de 115 mio qui auront été nécessaires pour assainir les routes fribourgeoises.

Selon les études menées jusqu'en 2018, la longueur du réseau nécessitant la pose d'un revêtement phono absorbant est d'environ 220 kilomètres. Plus de 130 kilomètres ont été assainis jusqu'à fin 2018, selon le message du Conseil d'Etat. Le solde d'environ 88 kilomètres doit être posé dans le cadre du troisième programme prévu de 2019 à 2022. Dans son message, le Conseil d'Etat souligne qu'il s'agit d'un objec-

tif ambitieux: l'assainissement d'une route est souvent lié à d'autres projets, dont il est impossible d'assurer avec précision le calendrier.

La pose d'un revêtement phono absorbant n'est pas l'unique mesure pour lutter contre le bruit du trafic. Ce système présente toutefois un excellent rapport utilité-coût. Réduire le bruit des voitures avec des pneus spécialement étudiés ou diminuer le volume de trafic s'avère plus compliqué à mettre en place. Le canton teste actuellement une réduction de la vitesse à 30 km/h pendant la nuit à Neyruz. A Vaulruz, cette limitation est même devenue définitive, parce que la pose d'un revêtement phono absorbant n'est pas possible en raison de la trop forte pente de la route.

Le Grand Conseil doit maintenant donner son feu vert à ce crédit de 32 mio, auquel s'ajoutera une contribution fédérale de 3,6 mio. Ce décret sera soumis au référendum facultatif. DM